



Vol à l'étalage dans un hypermarché

Par **Zyrox**, le **09/03/2020** à **20:32**

Bonjour,

J'ai commis un vol dans un magasin, un produit d'une valeur de 60 €. La sécurité m'a parlé pendant 5 min m'a demandé pourquoi j'avais volé et moi, gentilement, je lui ai dit que je n'avais pas forcément les moyens de me payer ce genre de choses donc c'est tout. Il m'a demandé si j'avais de quoi payer ? j'ai répondu que oui, et il m'a fait signer une feuille avec écrit mon nom, prénom, adresse, date de naissance, etc.

Etant majeur, j'ai pris la responsabilité de payer avec le peu d'argent que j'avais et il m'a dit que la prochaine fois que je volais dans le magasin, il appellerait la police de la grande ville.

Etant en stress total, j'ai peur de recevoir une lettre chez mes parents pour me convoquer au commissariat ou autre. Avez-vous des réponses ?

Merci.

Par **jodelariege**, le **09/03/2020** à **22:28**

bonsoir

des réponses sur quoi?: allez vous être convoqué au commissariat? au tribunal? impossible de le savoir avec vos renseignements

seul le magasin peut vous dire si il a porté plainte ou pas

Par **Zyrox**, le **09/03/2020** à **22:33**

Du coup oui, réponse à des questions comme ceux que vous avez évoqué et du coup si l'enseigne a porté plainte, en combien de temps en moyenne j'aurai une convocation par lettre.